Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Compte rendu de la participation du CDS 34 à l'AG nationale de Périgueux 6-7-8 mai 2006

Peu d'héraultais rencontrés à Périgueux … hormis Sandrine PANIS, Paul REDON, Philippe GALANT et Gérard CAZES, j'en ai peut-être manqué d'autres ….

J'ai participé à :

- la réunion des présidents de CDS
- à la réunion des présidents de régions, représentant la région (Paul n'étant pas encore arrivé)
- à l'assemblée générale de la FFS
- au début du comité directeur fédéral lundi matin

Rencontres informelles avec B. LIPS président de la FFS, Claude Roche DTN, d'autres responsables nationaux actuels et anciens, et divers représentants de régions ou départements.

Bilan général positif de tout cela, reste à voir les mises en œuvre réelles qui doivent suivre …

Bilan pour ce qui concerne particulièrement les attentes de notre département : assurance et problème des Fontanilles points qui ont été débattus en AG, j'ai pu faire entendre (au moins au niveau des décibels), la voix des spéléos héraultais :

Assurance

La motion déposée par le CDS n'a pas été mise, comme demandé, directement à l'ordre du jour de l'AG dans le descendeur.
Réponse du Président, c'est traditionnel que les motions soient prises en compte dans les question diverses en fin d'AG.

Je fais remarquer que :
1 - cela va à l'encontre de la procédure indiquée dans le mémento du dirigeant,
2 - que mis en questions diverses en fin d'AG le sujet n'ai pas le temps d'être abordé,
3 - que notre demande était que les grands électeurs aient le temps d'en débattre dans les régions avant l'AG pour y amener des remarques et propositions pouvant aider le responsable du dossier.

Qu'en conséquence il serait bon de revoir la façon de soumettre les motions et d'en modifier la procédure dans le mémento du dirigeant.

Cela étant notre motion a été débattue en fin d'AG et le bureau s'est engagé dans la mise en place pour l'année prochaine d'une assurance qui prenne en compte la responsabilité civile des dirigeants séparée celle de la pratique dans le modèle de l'assurance archéologie.
Donc à attendre dans les mois qui viennent la mise en place concrète …

Fontanilles

A la suite d'une année d'immobilisme et de frilosité de la part des responsables nationaux, embarqués que nous sommes dans des procédures individuelles auprès de la commune d'Argelliers sans aucune certitude d'obtenir quoi que ce soit, l'Assemblée Générale de façon unanime a demandé de façon précise (après un débat assez animé) que la fédération attaque auprès du tribunal administratif, le SDIS de l'Hérault, pour non respect de la convention.
Tous les spéléos qui ont, ou négocient des conventions ont intérêt à ce que notre dossier aboutisse et fasse jurisprudence, car si elles sont signées, c'est pour qu'elles soient appliquées, sinon à quoi cela sert-il de les établir ?

Le dossier dorénavant est dirigé de manière claire par Bernard Tourte (Buldo) au niveau national conjointement avec le CDS34 et le SSH.
La première étape est de trouver un avocat spécialiste des recours auprès du tribunal administratif, soit localement, soit extérieur au département (en fonction de ses capacités et de son implication ou non dans le contexte géopolitique du département).

Cette recherche est d'ores et déjà entamée et devrait aboutir dans les jours qui viennent (sans précipitation mais sans retard non plus).
Suivra ensuite la procédure a mettre en place vous en serez informés régulièrement par le blog du CDS (http://speleo34.over-blog.com, inscrivez-vous pour rester informés régulièrement). On avance donc enfin …

Lundi matin j'ai été invité au début du Comité Directeur de la FFS afin que l'on précise l'ensemble de ces points.

Je pense que désormais les choses étant clairement dites et les personnes ayant la responsabilité du dossier clairement désignées on va réellement avancer même si la procédure risque d'être longue …

C'est en tout cas mon souhait, et je m'engage a maintenir la pression autant qu'il sera nécessaire.

J'ai également appris ce lundi (oralement) que le bureau FFS avait décidé d'organiser sa réunion lors du rassemblement Caussenard.
Je vais donc demander un courrier de confirmation précisant les conditions dans lesquelles il compte être là car cela implique éventuellement des contraintes nouvelles pour l'organisation.

Jaques CLAUZON
Président du CDS 34